Aixe sur Vienne
Riche d'essentiel

L'AIXEPRESSE

#16 | Jan. 2020

LA LETTRE D'INFORMATION D'AIXE-SUR-VIENNE

Zoom

Le Comité de Jumelage

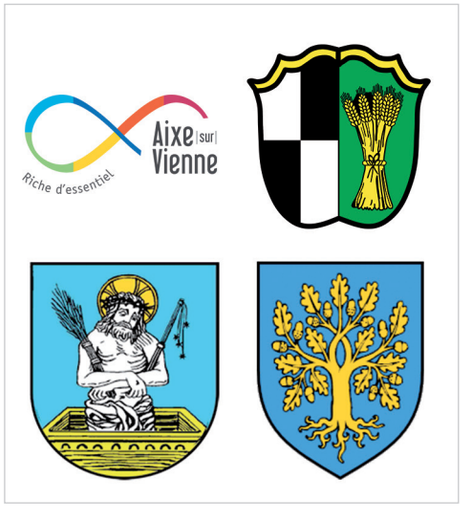

LE JUMELAGE DES VILLES EST UNE RÉALITÉ DANS L'EUROPE ACTUELLE. IL OFFRE DE RÉELLES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE PARTAGES ENTRE LES CITOYENS DES PAYS EUROPÉENS.

C'est une réalité déjà ancienne, pour la commune d'Aixe-sur-Vienne, qui depuis 1982 a établi une première relation avec la commune de Grosshabersdorf, en Allemagne. Depuis, Swieciechowa, située en Pologne et Malinska, située en Croatie sont venues rejoindre cette coopération. A l'origine de cette démarche, des citoyens Aixois qui en 1982 ont créé le Comité de jumelage d'Aixe-sur-Vienne, qui est aujourd'hui une véritable institution dans le paysage local.

Le Comité de jumelage œuvre tout au long de l'année afin d'entretenir les relations avec les 3 communes jumelées avec Aixe-sur-Vienne et d'animer des temps forts d'échanges et de partages autour de valeurs communes.

→ *Lire la suite page 2*

Edito du Maire

Chères Aixoises, chers Aixois,
Notre Commune peut s'enorgueillir d'un tissu associatif très dense, comme en témoigne le dossier central du dernier Bulletin Municipal qui ne recense pas moins de 82 associations… Dans ce numéro de l'AIXEpresse nous avons souhaité mettre en avant le Comité de jumelage qui, par son action, a permis à la Commune de recevoir en 2018 la Plaquette d'Honneur du Conseil de l'Europe !
L'année 2019 a elle aussi été riche d'événements pour nos associations, à l'instar de la doyenne d'entre elles, l'ASA, qui a fêté ses cent ans en juin. Agée « seulement » de 42 ans, Aixe Chorégraphie s'est quant à elle illustrée en assurant de main de maître la logistique de deux événements qui se sont déroulés au Zénith de Limoges : la finale de Nationale 1 et de Nationale 1 Elite de twirling bâton en juin puis la coupe du Monde en août. Par ailleurs, les 6 et 7 décembre, les associations aixoises ont une nouvelle fois montré leur capacité à se mobiliser pour une noble cause, à savoir le Téléthon !
Dans ce numéro, il est aussi question de développement durable avec l'achat par la Commune d'un nouveau véhicule électrique, une actu sur l'évolution des consignes de tri, un Késako sur le SEHV, acteur majeur de la transition énergétique locale…
Enfin, conséquence de la loi NOTRe, depuis le 1er janvier nous avons dû transférer la compétence assainissement collectif des eaux usées à la Communauté de Communes du Val de Vienne.
Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite une excellente année 2020 !

Le Maire, René ARNAUD

p2 Zoom
Le Comité de Jumelage

p3 Actus citoyennes
Bonne résolution : je trie vraiment mes déchets

p4 Les travaux prévisionnels
Construction d'une Halle Sport et Loisirs

Brèves

RETOUR SUR LE TÉLÉTHON

Les 6 et 7 décembre dernier, de nombreuses associations se sont mobilisées en faveur du Téléthon. Au programme : randonnées, dont un parcours pour les personnes à mobilité réduite qui a réuni une quinzaine de personnes, et petite nouveauté : un concours de belote où 16 équipes se sont affrontées ! Malgré le temps maussade, belle mobilisation encore pour cette édition qui a permis de récolter près de 5 800€ !

UN NOUVEAU RADAR PÉDAGOGIQUE MOBILE SUR LA COMMUNE

Depuis quelques semaines, un radar pédagogique mobile se « promène » sur la commune. Installé par périodes de 2 à 3 semaines sur des secteurs ayant fait l'objet d'alerte par la population, il devrait permettre à terme de disposer de données chiffrées, exploitables par la commission municipale sécurité/prévention.

Pour rappel, ce dispositif permet :

- de renforcer la sensibilisation et d'inciter les conducteurs à la réduction de leur vitesse,
- de renforcer la sécurité des usagers,
- de mesurer et analyser le comportement réel des usagers de la route.

FOULÉES AIXOISES : UNE RÉUSSITE !

2 circuits : 6 et 12km, un temps clément… tous les ingrédients étaient réunis ce dimanche 10 novembre afin que la 1ère édition des Foulées Aixoises soit un véritable succès ! Organisée par Aixe Running 87, la course a attiré près de 430 sportifs venus de tout horizon découvrir le parcours, parfois semé d'embûches, concocté par les organisateurs ! Rendez-vous l'année prochaine…

Zoom suite

Le Comité de Jumelage

Une histoire qui commence au début des années 80…

A cette époque, le Conseil Général de la Haute-Vienne souhaite développer des relations avec une région allemande : le Bezirk de Moyenne Franconie, dans le Land de Bavière, par le biais d'un accord de coopération signé en 1981.

Les premières rencontres entre les deux régions ont alors lieu et elles aboutissent, le 17 avril 1982, à la signature du premier jumelage entre une commune Franconienne et une commune Limousine.

C'est alors le début d'une belle amitié qui dure depuis 37 ans ! Portées par cette belle aventure, empreinte de valeurs humaines, telles que le partage, l'entraide et la convivialité, les deux communes décident d'ouvrir leur collaboration à d'autres pays européens. Elles choisissent de se rapprocher de la ville de Swieciechowa, en Pologne, suite à la rencontre d'une chorale de jeunes de la ville, et de Malinska, en Croatie, ville appartenant à la zone méditerranéenne la plus proche de l'Allemagne. C'est ainsi qu'en 2010 est signé officiellement le jumelage de ces 4 communes européennes.

…et qui continue chaque année autour de temps forts !

Le Comité de jumelage déploie énergie et bonne humeur, tout au long de l'année, pour faire vivre cette coopération. C'est ainsi que plusieurs « temps forts » viennent rythmer le calendrier des villes jumelées.

L'Assemblée Générale, programmée en février, permet d'établir le planning des animations à venir telles que la décoration de la fontaine au printemps, la tenue d'un stand lors de la foire de mai, dans le cadre du « Joli mois de l'Europe », le marché nocturne en août ou encore celui de Noël. Tous les ans, l'association concourt également au Prix de l'Europe, distinction décernée chaque année à une ou plusieurs communes qui ont réalisé des efforts exceptionnels pour propager l'idéal d'unité européenne. Et les efforts ne sont pas vains puisque la ville d'Aixe s'est vue remettre la Plaquette d'honneur en 2018 !

L'AG est également l'occasion de préparer les futures rencontres avec les villes jumelées. En 2020, par exemple, il s'agira d'organiser la célébration de plusieurs anniversaires… 20 ans de partages entre Aixe-sur-Vienne, Grosshabersdorf et Swieciechowa et 10 ans entre les 4 villes !

Et parce qu'il est indispensable de travailler sur le long terme, le Comité de Jumelage organise des rencontres pour les jeunes. C'est l'occasion de perpétuer les traditions et d'attiser la curiosité des plus jeunes sur les valeurs européennes.

COMPOSITION DU BUREAU ACTUEL :

- Président : Jean-Bernard TIGOULET
- Secrétaire : Bernadette DUGOULET
- Trésorier : Pierre LE COZ
- Vice-Présidentes : Béatrice LE COZ et Christine SELLAS
- Secrétaire Adjointe : Claudette DURIN
- Trésorier Adjoint : Alain BOUTAUD

La Photo du mois

Vœux du Conseil Municipal le 15 janvier 2020

Actus citoyennes

Quoi de neuf du côté de L'iD ?

LE TIERS-LIEU MUNICIPAL DÉDIÉ AU NUMÉRIQUE DÉVELOPPE LES PARTENARIATS !

Après la mise en place d'ateliers ponctuels pour les résidents de l'EHPAD d'Aixe-sur-Vienne et de rendez-vous réguliers pour proposer assistance et dépannage informatiques auprès du grand public avec les élèves de l'APSAH en 2019, l'année 2020 voit se concrétiser un partenariat avec la structure Grains'Up dans le cadre du programme Pi dont l'objectif est de mettre à disposition des outils numériques, autour des mathématiques appliqués dans le domaine artisanal, afin de former les professionnels pour une utilisation dans le cadre de leur travail.

Actus citoyennes

Bonne résolution : je trie vraiment mes déchets

DIFFICILE DE S'Y RETROUVER AVEC LES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX DE NOS EMBALLAGES ET AVEC DES CONSIGNES QUI VARIENT EN FONCTION DES TERRITOIRES OU ENCORE D'UNE ANNÉE SUR L'AUTRE...

Pour vous aiguiller, il existe un site dédié : **www.consignesdetri.fr**
Dans lequel vous pouvez faire une recherche en fonction de votre commune de résidence sur le type d'emballage, par exemple : pot de yaourt, couvercle de confiture, papier cadeau, etc.

Ce site est également décliné en application pour smartphone.
A noter qu'en 2020, de nouvelles consignes de tri seront mises en place à l'échelle du territoire du Val de Vienne. Une information plus détaillée sera proposée en ce sens au cours des mois à venir.
Pour rappel, des conteneurs à verre et papier sont accessibles en apport volontaire sur le territoire (emplacements : cf. bulletin municipal de novembre 2019).

Actus citoyennes

Journée citoyenne : préparatifs de la 5ème édition

CETTE ANNÉE ENCORE LES COMITÉS DE QUARTIER SE MOBILISERONT POUR LA JOURNÉE CITOYENNE !

En plein préparatifs, les instances citoyennes définissent un programme familial pour une journée de partage et de convivialité à la découverte du territoire qui aura lieu courant mai 2020. La date et le détail de cette 5ème édition sont à venir : ouvrez l'œil !

Késako ?

SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne)

est un établissement public œuvrant à l'échelle départementale. Acteur majeur de la transition énergétique locale, le SEHV intervient autour de plusieurs missions :

- **Travaux sur les réseaux électriques** : propriétaire des réseaux électriques au nom des communes, le SEHV dirige et finance en grande partie d'importants travaux sur les réseaux électriques (raccordement, enfouissement, renforcement, modernisation/sécurisation)
- **Maintenance de l'éclairage public**, pour certaines communes (en régie pour Aixe)
- **Conseil :** il accompagne les collectivités autour de la maîtrise de l'énergie et pour le développement d'énergies renouvelables (bornes de recharge électrique)
- **Sensibilisation et animation** : il intervient auprès des scolaires et autres publics autour des enjeux liés à l'énergie

Pour en savoir plus : www.sehv.fr

Brèves

CHARTE ÉTHIQUE DE LA VIDÉO PROTECTION

Dans le cadre de sa politique de tranquillité publique, la commune s'est dotée d'un système de vidéo protection. Afin de mener à bien cette mission, le Conseil Municipal a adopté, lors de sa séance du 12 décembre dernier, une charte éthique visant à renforcer la transparence autour de la mise en place du système et de son mode de fonctionnement, et à donner aux citoyens des garanties quant à l'utilisation de la vidéo protection.
Ainsi, la commune obéit aux principes fixés par les textes fondamentaux, protecteurs des libertés publiques et privées, à savoir la Constitution de 1958, notamment son préambule, et la Convention européenne des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, qui réaffirme le droit au respect de la vie privée et la liberté de réunion et d'associations. Cette charte s'applique aux espaces placés sous vidéo protection par la Commune et concerne l'ensemble des citoyens usagers de l'espace public. Elle est accessible sur le site internet de la Commune, rubrique Démocratie locale.

C'EST NOUVEAU !

Depuis le 1er janvier 2020, la compétence assainissement des eaux usées relève de la Communauté de Communes du Val de Vienne. Un problème de branchement ? Une interrogation sur votre facture ? Un projet de travaux ?
Contactez le service communautaire au 05 55 70 44 14.
Quant à la compétence assainissement des eaux pluviales, elle reste communale.

INFO PRATIQUE

Elections municipales :
15 et 22 mars 2020

Date limite d'inscription sur les listes électorales :
7 février 2020

Agenda

25 et 26 janvier | 9h30-19h | Salon des Antiquités - Tarif : 3€, gratuit pour les -16 ans - Centre Culturel Jacques Prévert

31 janvier | 20h30 | Cabaret-concert du groupe Swingarden - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs 8€/5€/3€ Renseignements et réservations : 05 55 70 77 00

14 février | 20h30 | Tous au ciné ! avec « Les Indestructibles 2 » Centre Culturel Jacques Prévert - Tarif 1€ - Renseignements : 05 55 70 77 00

15 février | 20h30 | Concert d'Erik Aliana & Picket - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs 8€/5€/3€ Renseignements et réservations : 05 55 70 77 00

27 février | 20h30 | Concert-Cabaret du groupe Légers Différés Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs 8€/5€/3€ - Renseignements et réservations : 05 55 70 77 00

4 mars | 19h30 | Conseil Municipal Salle du Jumelage

13 mars | 20h30 | Tous au ciné ! avec « Kung Fu Panda 3 » - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarif 1€ Renseignements : 05 55 70 77 00

28 mars | 20h30 | Concert du Duo Rebelde - Centre Culturel Jacques Prévert - Tarifs 8€/5€/3€ - Renseignements et réservations : 05 55 70 77 00

■ Évènements Mairie & démocratie locale

Programme complet : www.mairie-aixesurvienne.fr
Rubrique : Culture, sport et loisirs

Travaux prévisionnels

CONSTRUCTION D'UNE HALLE SPORT ET LOISIRS

C'est parti... pour la période de préparation du chantier avant le début des terrassements programmé autour de la mi-février, si les conditions météorologiques le permettent. 10 entreprises seront mobilisées pour cette opération située sur le plateau des Grangettes à proximité de la bulle de tennis et deux d'entre elles sont des entreprises Aixoises (GUILLAUMIE et ANDRIEUX). Durée des travaux 8 mois.

ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE ÉLECTRIQUE

La commune d'Aixe-sur-Vienne a engagé l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique pour son service Voirie-Propreté urbaine. Il s'agit d'un petit camion de type GOUPIL, non polluant et économique à l'usage, qui sera affecté aux missions de nettoyage de la voie publique. La Commune a bénéficié du bonus écologique pour cette acquisition et se montre exemplaire face à ses obligations (loi sur la transition énergétique).

La Mairie et vous

Mairie d'Aixe-sur-Vienne
44 avenue du Président Wilson
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. : 05 55 70 77 00
Fax. : 05 55 70 43 00
www.mairie-aixesurvienne.fr

- Lundi au jeudi :
8h30-12h30 et 13h30-17h30.
Vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-16h30.
Permanence état-civil et rendez-vous avec le Maire : samedi 9h-12h.

- En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie, et pour tout problème relevant de la sécurité publique, la Municipalité se tient à votre disposition grâce à son service d'astreinte composé d'un élu et d'un agent.
Élu d'astreinte : 06 73 67 23 51
Agent d'astreinte : 06 73 67 23 54

Pour retrouver en ligne toutes ces infos, flashez-moi

- **Tiers-lieu, l'iD**
Accès libre, en autonomie :
lundi, mardi et vendredi : 16h-18h
mercredi : 10h-12h.
Pour un accompagnement personnalisé sur un projet, pour un conseil ou un endroit pour travailler, rendez-vous possibles sur d'autres créneaux.
plus d'infos : www.lidaixe.fr

- **Gendarmerie :** 05 55 70 13 58

Le mémo

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES

Les inscriptions aux écoles publiques G-E. Clancier et R. Doisneau sont instruites par le service Affaires Scolaires de la Mairie et sont d'ores et déjà ouvertes. Concernant les enfants de l'école maternelle G-E. Clancier, ils seront accueillis pour l'année scolaire 2020-2021 :

- en petite section pour les enfants nés en 2017
- en moyenne section pour les enfants nés en 2016
- en grande section pour les enfants nés en 2015

N'attendez pas pour accomplir les démarches nécessaires et contactez dès maintenant le service Affaires Scolaires au 05 55 70 77 19 ou par mail : s-gayout@mairie-aixesurvienne.fr

Directeur de la publication :
Claude MONTIBUS
Equipe rédactionnelle :
Majorité municipale
Crédit photos : Comité de Jumelage, Adobe Stock, Mairie d'Aixe-sur-Vienne
Réalisation graphique : Proximit Agency
Impression : Icomia
Papier recyclé
Distribution : Mairie d'Aixe-sur-Vienne